

Le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique

Un mouvement anticolonialiste sincère doit avoir pour principe la centralité de la cause des peuples, le soutien à leurs revendications, notamment le droit à l'autodétermination, ainsi qu'une solidarité inconditionnelle pour leurs modes de résistance quels qu'ils soient.

Par sa dimension pédagogique, ce dossier publié dans le journal l'Orient le Jour a pour objectif de sensibiliser les consciences sur le devenir du peuple sahraoui en restituant une synthèse sur les enjeux essentiels du conflit.

par Lina Kennouche, Tayeb El Mestari et Chafik Gaouar, pour l'Orient le Jour (27 mai 2016)

Le 29 avril 2016, le Conseil de sécurité de l'Onu adopte une résolution prorogeant jusqu'au mois d'avril 2017 le mandat de la Mission des Nations unies pour le maintien de la paix au Sahara occidental, conformément au vœu formulé par son secrétaire général Ban Ki-moon, qui a activement plaidé en faveur de sa reconduction.

La résolution 2285 réhabilite donc la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Après la querelle diplomatique l'opposant au secrétaire général de l'Onu, Rabat décide d'expulser 83 membres du personnel civil de cette mission suite aux propos de Ban Ki-moon sur l'« occupation du Sahara ».

41 ans après le début du conflit déclenché par l'octroi au Maroc (et pour un temps à la Mauritanie) du Sahara occidental sans consultation des Sahraouis qui subissent les modalités d'une décolonisation espagnole imposée, les positions apparaissent irréconciliables. Cependant, l'approche sous

l'angle exclusif des relations internationales ou des rivalités politiques entre l'Algérie et le Maroc brouille encore trop souvent la perception de la nature d'un conflit dont l'enjeu central demeure celui du droit à l'autodétermination d'un peuple. La tentative de délégitimation des revendications sahraouies, présentées comme du séparatisme par la monarchie marocaine, n'est certainement pas étrangère à l'opération idéologique de construction d'un récit mythique autour des droits historiques « naturels » du Maroc sur le Sahara occidental.

Ce récit s'enracine dans la fiction d'un « grand Maroc » (qui comprendrait le Sahara espagnol, la Mauritanie, le nord du Mali, la région de Tindouf et l'Ouest algérien) et donne une tonalité expansionniste à la politique régionale du royaume. Ainsi, l'examen des véritable enjeux d'un conflit qui empoisonne les relations intermaghrébines et hypothèque l'avenir de la coopération régionale dans un contexte sécuritaire instable ne peut faire l'économie d'une analyse des lacunes et des contradictions que renferme le discours d'une souveraineté « historique incontestable » de Rabat sur le Sahara occidental. Elle impose également une réflexion plus profonde sur la responsabilité de la communauté internationale à travers l'ambivalence d'une position qui, sans reconnaître la souveraineté du Maroc, tend à nier la nature « coloniale » du conflit, en prenant part aux logiques perverses d'humanitarisation du problème des réfugiés sahraouis, ou d'aide au Maroc en matière de coopération économique pour le développement de la région. Les pesanteurs historiques et les intérêts économiques des grandes puissances expliquent l'abandon progressif de l'option référendaire qui, pourtant, réglerait définitivement le sort de la dernière colonie d'Afrique.

Ce dossier tente de revenir sur les raisons de la persistance du blocage de tout processus de règlement à travers l'analyse de la position du droit international, et la fausse dichotomie

intégrité territoriale /droit à l'autodétermination. Il resitue l'importance des enjeux internes de cette question pour la stabilité politique de la monarchie, ainsi que l'impact des enjeux économiques qui aiguisent les appétits de puissance.

Lire dans ce dossier spécial :

Intégrité territoriale vs droit à l'autodétermination

Le Front populaire de libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro (Polisario, dont le premier congrès constitutif s'est tenu le 10 mai 1973) fonde ses revendications sur le principe inaliénable du droit à l'autodétermination, principe qui est en profonde contradiction avec les prétentions « souverainistes » de Rabat et ses visées hégémoniques sur la région. [Lire la suite](#)

Un enjeu de survie pour la monarchie marocaine

Au lendemain de la décision rendue par la CIJ, le Maroc organise une marche verte, qui devait faire pression sur l'Espagne pour l'amener à négocier, mais les principaux enjeux étaient internes : permettre à une monarchie fragile de construire sa légitimité sur l'unité nationale. [Lire la suite](#)

Les appétits commerciaux et le droit international

Avec ses 1 700 km de côtes, son accès à l'océan Atlantique et la richesse des ressources halieutiques qu'il recèle, le Sahara occidental recouvre une importance capitale pour le dynamisme de l'économie marocaine et pour les partenaires économiques et commerciaux du Maroc. [Lire la suite](#)

Et notre chronologie [ici](#)

<http://www.lorientlejour.com/article/988018/le-sahara-occidental-derniere-colonie-dafrique.html>